

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOVILLARD**  
**Procès-verbal de la séance du 20 Juin 2025**

Le vingt juin deux mille vingt-cinq à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 10

Quorum : 06

Présents : 06

**PRESENTS** : Pascale GABILLOUX – Agnès LAMBERT – Claude GAUTHERAT – Joëlle CHEVALIER – Frédéric FAVEZ – Romuald BONHOMME

**ABSENTS** :

**ABSENTS EXCUSES** : Sophie VARIN (PRUSHANKIN) – Pascale BILLOD - Wilfried GROSJEAN et Laurent MOCHÉ

**PROCURATIONS** : Sophie VARIN (PRUSHANKIN) à Pascale GABILLOUX – Pascale BILLOD à Claude GAUTHERAT- Wilfried GROSJEAN à Agnès LAMBERT - Laurent MOCHÉ à Frédéric FAVEZ

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Joëlle CHEVALIER

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation / modification du procès-verbal de la séance du 15/05/2025
- 2- Location logement communal
- 3- Abattage d'un arbre en bordure de la Grand Rue face au n°19
- 4- Proposition vente d'un terrain à la commune
- 5- Questions diverses
  - Nid de cigogne

**1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2025**

.....  
.....

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0.**

## **2 – Location logement communal**

Mme la Maire informe les membres du conseil que Mme Mathilde BARROIS, qui occupe actuellement le logement communal, a résilié son bail à effet du 30 août 2025.

Il y a lieu de fixer les conditions de remise en location de l'appartement communal.

Le conseil municipal est appelé à :

- Remettre le logement communal en location au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre 2025,
- Fixer le montant du loyer mensuel à 700 €,
- Fixer le montant de la caution à un mois de loyer,
- Autoriser le Maire à établir et signer le bail correspondant et tout autre document afférent.

Un diagnostic isolation sera réalisé et les travaux éventuels seront faits avant la re-location.

### **VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**POUR : 10                    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 0**

## **3 – Abattage d'un arbre en bordure de la Grand'Rue face au n°19**

Mme la Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de faire abattre, pour des questions de sécurité, l'un des deux arbres (noyer) situé en bordure de la Grand'Rue face au numéro 19. De par son implantation en bordure immédiate de la route, les feuilles et les fruits qu'il produit, à défaut d'un nettoyage quotidien, sont sources de danger pour les usagers de la route, piétons comme cyclistes et automobilistes.

Mme la Maire donne connaissance des devis établis avec et sans évacuation des bois et branches issus de l'abattage, soit respectivement 1 242.49 € TTC et 1 818.49 € TTC.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer  
d'une part sur l'abattage de l'arbre,  
d'autre part sur les modalités de cet abattage et le devis à retenir,

L'entreprise sera contactée pour la mise en place de feux tricolores pendant les travaux et l'élagage du chêne qui se trouve derrière. Le projet est mis en stand by en attendant d'autres devis.

### **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**POUR : 9    CONTRE : 1 Pascale BILLOD    ABSTENTIONS : 0**

#### **4 – Proposition de cession d'un terrain à la commune**

Mme la Maire informe les membres du conseil de la proposition faite par M. et Mme Froidevaux domiciliés 2 Chemin du Rucher de céder à la commune une partie de leur terrain, environ 300m<sup>2</sup>, jouxtant l'aire de jeux L'Ilôt z'Enfants.

Ce terrain serait cédé gratuitement à la commune sous réserve que celle-ci prenne en charge l'installation de la clôture séparative.

Il faut faire chiffrer l'abattage des deux grands arbres et la modification de la fermeture du portail de M. et Mme Froidevaux. Compte tenu du manque d'éléments le Conseil Municipal ne peut pas se prononcer. La question sera revue plus tard.

#### **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**POUR : 0**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 10**

#### **5 – Questions diverses**

- Nid de cigogne : une demande d'autorisation de déplacement du nid de cigogne situé sur le poteau EDF au 28 Grand'Rue a été faite par ENEDIS auprès de la DREAL. En cas d'accord, le nid pourrait être déplacé de quelques mètres sur un nouveau support à l'automne prochain. M. BECKER, responsable LPO Bourgogne Franche-Comté nous a transmis un plan pour la construction/installation d'une plateforme pour cigognes. Une étude est en cours
- Lecture d'un courrier de Jean ROSSELOT présentant ses condoléances suite au décès de Jean-Michel Lane.
- Projet d'enfouissement de la rue des Chenecées : un retour favorable de l'Etat (DETR).
- Arbres situés rue des Chenecées le long de la propriété de M. Claude Gautherat : des devis sont en cours pour créer l'alignement, le bornage n'existant pas. Agnès Lambert souligne que le bornage n'existant pas aucune assurance ne prendrait en compte un éventuel accident. Un expert sera mandaté pour savoir dans quel état est l'arbre concerné.
- Entretien du cimetière : devis de l'entreprise Ballanche avis favorable des participants au conseil municipal.
- Pascale Gabilloux a rencontré la référente participation citoyenne de la Gendarmerie : une réunion sera prévue prochainement

Séance levée à 21H30

Procès-verbal approuvé et/ou modifié en date du ..... - 5 SEP. 2025

Pascale GABILLOUX  
Maire de Novillard



  
Joëlle CHEVALIER  
Secrétaire de séance

